



# JOURNAL COMMUNAL

31<sup>e</sup> ÉDITION

DÉCEMBRE 2012

## SOMMAIRE

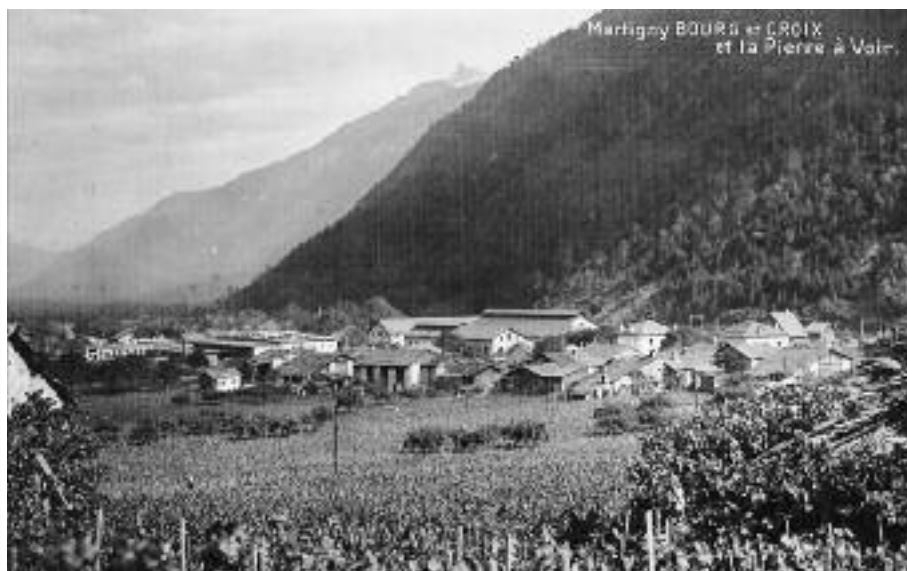
- 1** Sommaire
- 2-3** Nos ski-clubs
- 4** La Combédie
- 5** Comberintze- Lucie
- 6** Plan-Cerisier
- 7** Coups de cœur
- 8** Service feu déchetterie
- 9** Electricité: prix-votations
- 10** Elections communales
- 11** Remerciements
- 12** Mots croisés

Rédaction:

Lucien Tête, 1921 Martigny-Croix

[lucien.tete@mycable.ch](mailto:lucien.tete@mycable.ch)

079 282 63 08



### Le «plat» de La Croix dans les années 20 et en 2012.

*A gauche des deux photos, la façade triangulaire grise du même mazot.  
Les surfaces de La porte d'Octodure, les garages,  
le rond-point, les routes St-Bernard et Forclaz, le bâtiment locatif etc.  
étaient occupées par les vignes et les arbres.*



## SKI-CLUB RAVOIRE



### Derby de l'Arpille

Dans le n° 23 de décembre 2010, nous avons relaté, avec force détails, l'histoire du Ski-club Ravoire et de son fleuron d'autrefois le derby de l'Arpille. Le dernier eut lieu en 2011 pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du Ski-club.

Cette course fétiche se déroulera à nouveau **le dimanche 10 février 2013.**

**Programme:** Course populaire de ski-alpinisme et raquettes, ouverte à tous. Parcours de 7 km pour 915 m de dénivelé en ski-alpinisme et 4,5 km pour 640 m de dénivelé en raquettes.



- 9 h 30** 1<sup>er</sup> départ ski-alpinisme (femmes-hommes- juniors)
- 10 h 00** second départ ski-alpinisme (femmes-hommes-juniors)
- 10 h 30** départ raquettes (femmes-hommes-juniors- familles)
- 12 h 00** repas au couvert communal et à la colonie
- 15 h 30** remise des prix

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site: [www.ravoire.ch/derby](http://www.ravoire.ch/derby)

### Programme de la saison 2012-2013

**16 décembre 2012:**  
Verbier

**27 janvier 2013:**  
Vichères-Bavon

**24 février 2013:**  
Ovronnaz

**23 mars 2013:**  
Saas-Fee + spaghetti au couvert

**19 mai 2013:**  
Via ferrata, parcours dans les arbres ou trottinette

**20-21 juillet 2013:**  
Camping à l'Arpille et grillade

**14-15 septembre 2013:**  
Sortie d'automne

**15 novembre 2013:**  
Assemblée générale

**Contact:**  
[fabricesaudan@bluewin.ch](mailto:fabricesaudan@bluewin.ch)

## SKI-CLUB ÉCLAIR MARTIGNY-COMBE

### Programme de la saison 2012-2013

Date	Type de sortie	Lieu
15.12.2012	Sortie juniors 1	Verbier
23.12.2012	Sortie familiale 1	Verbier 4 Vallées
05.01.2013	Sortie des moniteurs	Verbier
<b>12-18 01 2013</b>	<b>Cours de ski des écoles</b>	<b>Verbier</b>
20.01.2013	Sortie familiale 2	à définir
26-27.01.2013	Sortie deux jours	Zermatt
02.02.2013	Sortie juniors 2	La Tzoumaz
17.02.2013	Sortie familiale 3	à définir
22.02.2013	Sortie raquettes et peaux de phoque	à définir
02.03.2013	Sortie juniors 3	Verbier
09.03.2013	Concours interne	Vallorcine/Le Tour (F)
16.03.2013	Réserve concours interne	Vallorcine/Le Tour
16.03.2013	Sortie juniors 4 - si pas le concours -	Verbier
24.03.2013	Sortie familiale 4	à définir
11.08.2013	Sortie d'été	à définir
08.11.2013	Assemblée générale	Maison de commune
14.12.2013	Sortie juniors 1	Verbier
22.12.2013	Sortie familiale 1	à définir



#### Propositions pour les sorties familiales:

Anzère,  
Loèche,  
Molésion,  
Nax,  
Les Contamines,  
La Thuile.

## SKI-CLUB ÉCLAIR MARTIGNY-COMBE

## COURS DES ÉCOLES

**Comme chaque année, le ski-club Eclair, en collaboration avec la commune, organise le cours de ski des écoles. Ce cours est obligatoire (sauf le samedi) pour tous les enfants-skieurs et recommandé aux débutants. Les parents doivent informer l'instituteur si leur enfant a besoin d'une attention particulière (allergie-épilepsie-asthme etc.)**

**Organisation :** Le Conseil communal et la Commission scolaire chargent le Ski-club Eclair de l'organisation du cours. Les 3 organismes travaillent en collaboration. Le corps enseignant est intégré automatiquement aux moniteurs.

**Dates :**

samedi 12 janvier 2013	offert et organisé par la commune
lundi 14 janvier	
mardi 15 janvier	
jeudi 17 janvier	
vendredi 18 janvier	

Selon le Département de l'éducation, la journée du samedi ne peut être considérée comme journée de ski scolaire. Le Conseil communal encourage toutefois les enfants à participer à cette journée de ski.

**Discipline :**

- discipline dans les trains et dans les gares
- interdiction de faire du ski hors piste
- respect du personnel, du matériel et des horaires
- obligation de rester avec son groupe toute la journée
- se comporter en enfant bien élevé et respectueux des autres

L'exclusion du cours et le retour à l'école sera, en principe, la sanction appliquée pour tout non-respect de ces règles.

**Absences:** Les parents ont la responsabilité d'aviser le titulaire avant 9h00 de l'absence de leur enfant.

**Instruction et surveillance:** celles-ci sont assurées par les membres du ski-club, les enseignants-tes et les parents bénévoles. Port du casque obligatoire pour les enfants.

### **Prix du cours:**

CHF 40.- pour les quatre après-midi. Le solde (70%) est payé par la commune.  
 CHF 20.- pour les porteurs d'abonnement (moniteurs et frais d'organisation).  
 CHF 15.- supplémentaires pour les enfants non-assurés pour le transport en hélico.

### **Quelques conseils:**

bien vérifier le matériel des enfants avant le début du cours.  
 marquer les skis afin d'éviter les confusions.  
 prévoir un pique-nique pour la pause et une petite somme pour une éventuelle boisson.

**contact** M. Marcel De Cristofaro rte les Bans 22 1921 My-Croix  
 Tél. 079 287 94 90 e-mail: [cristofaro-marcel@bluewin.ch](mailto:cristofaro-marcel@bluewin.ch)

## GRUPE THEÂTRAL LA COMBÉDIE

La société théâtrale La Combédie nous dévoile sa pièce de théâtre 2013. C'est une comédie en 4 actes de Jean-Claude Martineau et mise en scène par Mme Simone Collet Lugon-Moulin intitulée:

**«C'est tout pour le moment»**



*Quelques acteurs en pleine répétition.*

*«Pauvre mère Bertine... A la veille de quitter notre monde, elle a chargé son amie Colette de réunir autour d'elle ses enfants et leurs conjoints. Rassemblant les forces qui lui restent, elle entend dicter ses dernières volontés, quelque peu farfelues, il est vrai.*

*Si la plupart de ses héritiers s'apitoient plus ou moins sincèrement devant cette subite agonie qui les a contraints à rentrer précipitamment de vacances, il en est un qui préfère en rire. Il suspecte, en effet, chez la soi-disant mourante, une tactique ayant pour seul but de tenir la smala familiale à la merci de ses caprices les plus délirants.*

*La suite va donner raison au cynique Bernard et remplir de confusion les plus délirants. Car Bertine a ourdi, avec la complicité de Colette, de son mari et de sa nièce, un plan machiavélique pour passer un été amusant au détriment de ses enfants et beaux-enfants, secrètement plus intéressés à ravir son magot qu'à assister la vieille dame riche dans ses ultimes instants.*

*Ajoutez cela à l'irruption de deux éléments incontrôlés hauts en couleur venus se réfugier incognito dans cette maison en folie, mélangez, secouez, et... dégustez frais.*

**Ce nouveau spectacle de La Combédie est, en effet, particulièrement rafraichissant et vous amusera, mais chut! On ne vous en dira pas plus... «C'est tout pour le moment».**

**Horaires: 15-16-18-19-21-22 février à 20 h 00 + 17 février à 17 h 00- Salle l'Eau-Vive, My-Croix.**

Comme d'habitude, pas de caisse à l'entrée et un chapeau à la sortie. Bon spectacle à tous-tes.

## LA COMBERINTZE RECONNAISSANTE

**S**'il est une société reconnaissante envers les anciens-nes, c'est bien la Comberintze. Celle-ci n'est plus à présenter. Fondée au café Saudan (chez Miette) en 1947, elle fête allègrement cette année ses 65 ans.

Seuls deux membres fondateurs sont encore parmi nous et le moins que l'on puisse dire, c'est que la société ne les oublie pas.

Le 10 novembre, pour les 90 ans de **Lucie Fournier-Cretton**, une quinzaine de membres de la société s'étaient donné rendez-vous à la salle La Rosière de Dorénaz et ont animé l'après-midi de façon magistrale.

La Comberintze, un groupe qui a scruté son passé et reconnu le rôle des pionniers. Bravo!



*M. Chappot, prés. et Mme Marie-Jeanne Delaloye entourent les 2 membres fondateurs*

Quant à nos deux membres fondateurs «rescapés», notre nonagénaire Lucie et son aîné de 15 mois et demi Henri

Saudan, nous leur souhaitons encore bien des années à pouvoir applaudir leur chère Comberintze.

## FANFARE LA PERSÉVÉRANCE



**M**me Anne-Marie Rouiller, présidente de la Persévérance, nous a aimablement communiqué, comme toujours, le programme de la société, celui-ci, varié et bien charpenté, s'étend sur 2013, voire 2014.

**Le samedi 2 mars 2013, aura lieu le concert annuel à la salle l'Eau-Vive. Ensuite, la fanfare participera aux fêtes communales: la Saint-Joseph à La Croix, la fête au village également à Martigny-Croix, la Saint-Jean au Pied-du-Château, la fête patronale de La Fontaine etc.**

**Son camp musical se déroulera du 3 au 10 août aux Mosses avec concert final au retour à Fully.**

**Le 26. 10. 2013, la société organisera l'assemblée annuelle de l'ACMV** ( association cantonale des musiques valaisannes), à laquelle participeront les représentants des 154 fanfares valaisannes accompagnés de nombreux invités.

**Ce sera l'occasion, pour la Persévérance de présenter la Fête cantonale 2014 qu'elle organisera en collaboration avec l'Harmonie municipale de Martigny et la fanfare municipale Edelweiss de Martigny-Bourg.**

## PLAN-CERISIER EN FÊTE

Cette année encore, Plan-Cerisier en fête a attiré la foule et fut une réussite. La Comberintze et La Soldanelle ont justifié leur réputation, de même que les groupes musicaux et les artistes invités. Sans oublier «**l'Épicerie fine**» de notre **Christine locale** toujours en quête de spécialités inédites et de qualité. Visitez son magasin à Martigny-Croix, vous ne serez pas déçus et vous y reviendrez.

Comme toujours, le bénéfice de la Balade gourmande fut offert à une œuvre de bienfaisance, un geste sympathique qui se renouvelle d'année en année.



### «IMPRIMERIE DU CACHOT, GD-SACONNEX GE»

#### 2 photos de l'ouvrage Vendanges d'autrefois

Plan-Cerisier est connu à la ronde pour son site exceptionnel, ses mazots, ses caves et son vignoble.

C'est avec plaisir que j'ai découvert la Plaquette de Jacky Cretton, **Plan-Cerisier, du labeur aux loisirs**, et vous la recommande. Monsieur Cretton est un amoureux du coin qui s'est plu à relever les particularités et les beautés du site. Un ouvrage intéressant et sincère, inspiré de «l'Histoire», des légendes et du vignoble. Des photos anciennes et récentes y ajoutent une note rafraichissante et authentique.

Pas de quoi s'en étonner. Né à Genève, ancien maire du Grand-Saconnex, près de la métropole, M. Cretton, petit-fils de M. Eugène Cretton qui habitait La Fontaine, est un vrai bourgeois de La Combe, issu d'une des plus anciennes familles de la commune et par surcroît, il possède un mazot à Plan-Cerisier.

Merci M. J. Cretton



## COUP DE CŒUR

## ALLONS BOIRE UN VERRE CHEZ MIETTE

«**A**llons boire un verre chez Miette», un appel amical plus que cinquantenaire et toujours avant-coureur de l'accueil sympa de la patronne et la saveur de l'apéro. Une des plus anciennes pintes du coin, tenue par la même famille depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Miette, c'est Madame Camille Saudan, la tenancière de l'unique café du village des Rappes, un petit bistrot à l'ancienne, sans chichis, à l'abri des similis et des «manières», aux murs épais tenant chaud l'hiver et frais l'été. Un lieu de rencontre où s'entremêlent encore quelquefois la prudente retenue des Comberains, l'humour sagace des Bovernions, la rugueuse nature des Bordillons et quelques accents démonstratifs triénards, des ingrédients du terroir indispensables pour pimenter les discussions et échafauder les théories et refaire le monde. Accrochée à la paroi, l'inscription sans âge, *Eau de vie coupage*, flatte encore l'imagination et remémore les palabres d'antan.



Toute gamine, Miette s'initie au métier de bistrotière, puis reprendra le flambeau de ses parents avec son frère Max. Au décès de celui-ci, elle hésite puis décide de poursuivre l'exploitation. Sage décision qui lui permet encore de servir et de papoter en toute simplicité, entourée de ses souvenirs et de ses amis. N'oublions pas qu'elle tenait également le Drapeau suisse à la Caffé, durant les mois d'été.



Confidente, témoin privilégié de la vie du village, des mayens, des premiers vacanciers, des chasseurs, elle en aurait à raconter, notre brave Miette, des anecdotes savoureuses, des drames, des petits bonheurs, glanés au fil du temps durant toute une vie.

**Les habitués, les amis lui disent merci d'avoir su garder la simplicité et les gestes de jadis, d'avoir échappé aux modes éphémères, ignoré les offenses, comprises pour certains dans le prix du ballon, et lui souhaitent longue vie dans son petit café.**

Mais, trêve de compliments, **allons plutôt boire un verre chez Miette.**

L.T.

## HOMMAGE À MONSIEUR CHARLY SAUDAN



Dans le numéro 27 de décembre 2011, nous souhaitions bonne retraite à notre ami Charly Saudan. Huit mois plus tard, il nous quittait sur le chemin de Bovine pour d'autres cieux.

Ancien membre du Conseil communal, membre fondateur du FC La Combe, actif, dévoué, Charly était intimement lié à la vie communautaire de Martigny-Combe, comme nous l'avions déjà relaté, il y a une année. A vue humaine, il aurait bien mérité de profiter de sa retraite, de sa famille et de ses amis, mais la Providence lui avait tracé un autre destin, mystérieux et passager, comme à chacun d'entre nous.

Aujourd'hui, les autorités communales et la population lui rendent hommage et adressent encore toute leur sympathie à son épouse Lucienne, ses enfants Aline et Samuel et sa petite-fille Kelfy.

L.T.

## SERVICE DU FEU ET DE LA SÉCURITÉ

**C**omme décrit dans l'édition n° 25 de juin 2011, le Centre secours incendie de Martigny (CSI) regroupe 5 communes dont Martigny-Combe. Toutefois, chaque commune a son organisation propre.

L'effectif de notre commune est de 16 sapeurs-pompier, un nombre trop restreint, si bien que **le Capitaine-pompier communal, M. Flavien Rouiller, lance un appel pour augmenter son contingent.** L'idéal serait d'au moins 22 personnes pour garantir la sécurité de la population de notre commune.



*M. Flavien Rouiller*



**Les intéressés, dès l'âge de 20 ans (voire 19 ans), sont invités à contacter M. Flavien Rouiller:**

**Adresse :** Flavien Rouiller  
La Fontaine 101  
1921 Martigny-Croix  
**Tél.:** 079 293 27 74  
**e-mail:** [fla79@netplus.ch](mailto:fla79@netplus.ch)

Les cours ont lieu trois fois par année, soit un samedi et deux soirs en semaine,

- un cours regroupant les sapeurs des 5 communes et
- deux cours concernant uniquement l'effectif communal.

En cas de sinistre nécessitant une intervention, les sapeurs-pompier sont convoqués par la Centrale d'alarme de police de Sion.

**Toutes les heures (cours et interventions) sont rémunérées. Pour les intéressés, merci d'avance de prendre contact avec M. Rouiller le plus tôt possible.**

## DÉCHETTERIE

Les déchets de 37 communes vaudoises et 35 communes valaisannes sont traités à la SATOM à Monthey. Le total des déchets ménagers est de 72'939 tonnes, soit une moyenne par commune de 269 t pour le canton de Vaud et de 274 t pour le Valais.

A Martigny-Combe, le système est très bien organisé malgré la dispersion des villages et nos citoyens sont toujours plus conscients de l'importance du tri des déchets. Ainsi, notre commune se place en 5ème position des 35 communes valaisannes avec une moyenne de 221 tonnes en 2011.

**Horaire d'hiver de la déchetterie:**  
**30 octobre 2012 au 30 mars 2013**

- **mardi et mercredi 13 h 30 à 17 h 00**
- **samedi de 9 h 00 à midi**





## TARIFS ÉLECTRIQUES 2013

Après analyse des coûts liés au réseau électrique, le Conseil communal a décidé de réduire les tarifs électriques comme suit à **partir du 1er janvier 2013**:

### Tarifs pour les ménages et commerces (tarif simple)

Fourniture d'énergie électrique (kWh)		Année 2013	Année 2012
Abonnement	CHF/mois	3.00	3.00
Travail	ct/kWh	8.50	8.50
Timbre d'acheminement			
Abonnement	CHF/mois	6.00	6.00
Travail	ct/kWh	7.13	7.51
<b>Services-Systemes</b>	ct/kWh	0.31	0.46
<b>Taxe fédérale<sup>1</sup></b>	ct/kWh	0.35	0.35
<b>Taxe fédérale<sup>2</sup></b>	ct/kWh	0.10	0.10

### Résumé:

<b>Prix du kWh</b>	<b>cts</b>	<b>16.39</b>	<b>16.92</b>
<b>Prix de l'abonnement</b>	<b>CHF/mois</b>	<b>9.00</b>	<b>9.00</b>

**1** Taxe fédérale selon art. 15 b LEne (RPC)

Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons

CHF = francs ct = centimes. Les prix indiqués s'entendent hors TVA 8%.

**2** Tarifs acceptés par le Conseil communal le 27 août 2012, sous réserve d'approbation par l'autorité compétente.

**Communiqué par M. Flueckiger en août 2012**

## VOTATIONS FÉDÉRALES DU 23 SEPTEMBRE 2012

**Objet:** Arrêté fédéral du 15 mars 2012 sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire «jeunesse + musique»)

<b>OUI</b>	<b>384</b>	<b>62.2%</b>	<b>objet accepté</b>
<b>NON</b>	<b>233</b>	<b>37.8%</b>	

**Objet:** Initiative populaire du 23 janvier 2009 «Sécurité du logement à la retraite»

<b>OUI</b>	<b>278</b>	<b>45.2%</b>	
<b>NON</b>	<b>337</b>	<b>54.8%</b>	<b>objet refusé</b>

**Objet:** Initiative populaire du 18 mai 2010 «Protection contre le tabagisme passif»

<b>OUI</b>	<b>232</b>	<b>37.2%</b>	
<b>NON</b>	<b>391</b>	<b>62.8%</b>	<b>objet refusé</b>
			<b>Participation 40/41%</b>

Merci de la rédaction à M. Philippe Pierroz, président, qui se retire après 12 années à la tête de notre commune, Mme Marie-Noëlle Bovey-Thétaz, conseillère communale de 2005 à 2012, et Mme Sarah Moret, conseillère communale de 2009 à 2012.

## ÉLECTIONS COMMUNALES 2012 MARTIGNY-COMBE

**Liste n°1 Mouvement communal indépendant 2849 suffrages de partis 3 sièges**

**Elus:** Jacques Flückiger 468 suff. Olivier Tornay 448 suff. Michel Pellouchoud 395 suff.

**Non élu:** Jean-Luc Izzo 384 suffrages

**Liste n° 2 UDC Martigny-Combe 634 suffrages de partis 0 siège**

**Non élus:** Ludovic Cipolla 133 suff. Laurent Cavin 94 suff.

**Liste n°3 Parti démocrate-chrétien 1346 suffrages de partis 1 siège**

**Elu:** Bruno De Cristofaro 273 suffrages

**Non élue:** Carole Darbellay Ghalmi 239 suffrages

**Liste n°4 Parti libéral-radical 2199 suffrages de partis 3 sièges**

**Elus:** Mathieu Moser 363 suff. Annelise Nicolet-Hugon 360 suff. Dominique Chappot 358 suff.

**Non élu:** André Cavin 235 suffrages.

### PRÉSIDENT

**Elu:**  
**Jacques Flückiger**  
676 suffrages

**Non élu:**  
Annelise Nicolet-Hugon  
403 suffrages



*M. Jacques Flückiger*

### VICE-PRÉSIDENT

**Elu:**  
**Mathieu Moser**  
517 suffrages

**Non élu:**  
Bruno De Cristofaro  
505 suffrages



*M. Mathieu Moser*

**JUGE:** M. Benoît Rouiller  
Leur élection fut tacite, faute d'autres candidats.

**VICE-JUGE:** Mme Marielle Jacquemettaz

### Félicitations à tous les élus et aux non-élus également.

C'est fait. Ouf! diront certains-nes. Il faut bien reconnaître que l'exercice de la démocratie dans certaines communes est encore difficile. Soyons optimistes. Au fil du temps, tout s'améliore.

**Pour l'heure, souhaitons à nos élus-es une législature fructueuse et faisons-leur confiance. Notre commune mérite une gouvernance sereine et efficace, dans un climat de respect et de compréhension réciproque. C'est le vœu quasi unanime de toute la population. On vit tout de même en 2012.**

## JOURNAL COMMUNAL - MERCI A TOUTE LA POPULATION

**B**onjour à tous-tes. Le journal communal eut une vie éphémère de 3 numéros de 2001 à 2004. C'est dès 2005 que les parutions de 12 pages devinrent trimestrielles et régulières. On en est aujourd'hui à la 31ème. A partir du début 2009, le concept général fut repensé, la forme, les couleurs et les photos améliorées.

D'emblée, il m'a paru difficile de ne m'en tenir qu'aux infos officielles sans éviter les doublons avec les annonces au pilier public et les tous-ménages, ou alors céder, à l'instar de certaines revues, au remplissage forcé. Il devenait donc évident d'y ajouter d'autres rubriques inhérentes aux sociétés locales, aux personnes âgées, aux jeunes, à nos paysages, notre «histoire» communale etc. etc.

J'ose supposer que ma modeste écriture ait donné satisfaction vu l'absence de critiques négatives (à une exception près). Dans tous mes contacts personnels, je fus toujours bien reçu et mon travail positivement apprécié, j'en

déduisais naturellement qu'en aparté ces mêmes perceptions perduraient et cette sincérité me motivait.

Aujourd'hui, dans ce dernier numéro de la législature, je tiens à remercier ceux et celles qui m'ont aidé et encouragé. En 1er chef, mon épouse Liliane pour sa collaboration permanente et sa fidélité à assurer toutes les pages 12 des mots croisés. Ma reconnaissance également aux responsables des sociétés, au Conseil communal et leur déléguée Mme M. Noëlle Bovey, à tous ceux et celles que j'ai contactés.

# MERCI

Je nourris une affection particulière pour les nonagénaires qui m'ont beaucoup apporté par leur sérénité et leur gentillesse, malgré le poids de toute une vie et quelquefois la maladie et la solitude. Merci également aux responsables de l'imprimerie du Bourg et, dès le n° 16, du Centre d'impression Montfort-Schoechli et son coordinateur M. Roberto Fracasso, pour leur travail et leur déférence.

Le rédacteur, Lucien Tête

## MERCI PHILIPPE PIERROZ *Président de Martigny-Combe*



que je porte à ma commune et à ses habitants reste bien présente et forte.

Je tiens à vous remercier chaleureusement, Chères Citoyennes et Chers Citoyens, pour les excellentes relations partagées ensemble et pour la confiance témoignée durant toutes ces années.

Un travail conséquent a pu être réalisé grâce à votre soutien et à votre précieuse collaboration.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré au bon fonctionnement de notre commune, les membres du conseil communal, le personnel communal et les membres des différentes commissions communales, tout cela dans un climat serein et convivial.

**A**près 12 années magnifiques et passionnantes à la présidence de notre belle commune, je mettrai un terme à mon mandat au 31 décembre 2012, avec beaucoup d'émotion tant la passion



Je souhaite plein succès à notre nouveau président, M. Jacques Flückiger, et surtout beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction. Au plaisir d'une prochaine rencontre, je vous souhaite, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, de très belles fêtes de fin d'année et une bonne continuation!

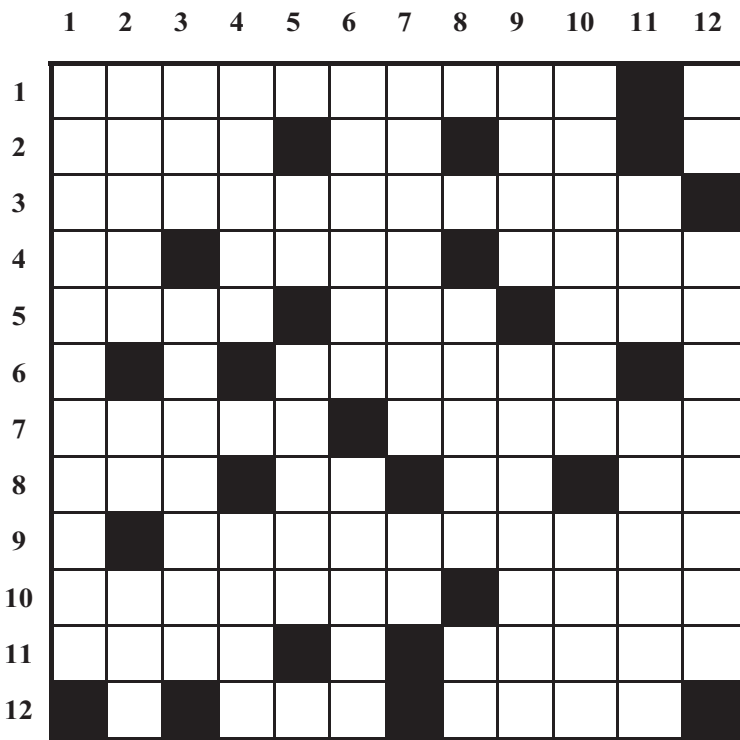
Avec mes cordiales salutations.

## CONCOURS N° 31

Envoyez la grille de mots croisés (découpée, photocopiée ou recopiée) sur carte postale ou sous enveloppe, avant le 8 février 2013.

**Adresse:** Mots croisés, journal communal, M. le secrétaire communal Pascal Giroud, bureau communal, 1921 Martigny-Croix.

Les 3 gagnants seront tirés au sort et avertis personnellement.



## HORIZONTAL

1. Etincelle qui s'échappe du foyer. 2. Rivière du Congo. A la mode. Qui n'est plus. 3. Fixés à l'avance. 4. Exclamation. Sur l'étal. Appréhension. 5. Tentés. Lentilles. Acclamation. 6. Plante des montagnes. 7. Incroyable. Scie. 8. Interrogatif. Se suivent dans l'alphabet. Sans rien. Pron. 9. Produit régional. 10. Enfermer. Foyer. 11. Rend moite. Vieilles. 12. Rait. Crêpes vietnamiennes.

## VERTICAL

1. Joyeux. 2. Fromages blancs. Dêvêtu. Change de voix. 3. Sésame. Contraire de l'altruisme. 4. Vieux troubadours. Schlinguer. 5. Devant la spécialité. Faire son nid. 6. En redemander. Au théâtre. 7. Enfermé. Fin d'infinif. 8. Mit sa marque. Période. 9. Très mesuré. Précède le durcissement. 10. Entraînai. Elément d'un test. 11. Devant le roi. Salpêtres. 12. Pron. Travaillées finement.

## GAGNANTS DU N° 30

1<sup>er</sup> prix: Mme Emma Pierroz, My-Croix

2<sup>e</sup> prix: M. Christophe Moret, My-Croix

3<sup>e</sup> prix: M. Raymond Pillet, 1928 Ravoire

## SOLUTIONS DU CONCOURS N° 30

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	B	L	E		M	U	L	E		S
2	O	U	I	E		O	U	T	A	R	D	E
3	U	T	E	R	I	N	S		M	I	E	L
4	R	E	N	O	N	C	E	M	E	N	T	
5	B	U		T	E		L	I	N		E	T
6	E	R	S		S	P	I		T	A	R	E
7	R		C	O	P	I	E	R	A		M	I
8	I	C	O	N	E		R	A	B	B	I	N
9	E		O		R	Y	E		L	E	N	T
10		A	P	T	E	S		V	E		E	U
11	O	P		R		E	X	I	S	T	E	R
12	R	I	V	I	E	R	E	S		U	S	E

**Joyeux Noël  
et bonnes fêtes  
de fin d'année  
à toute la population**

## Adresse utile

Lucien Tête – 1921 Martigny-Croix  
lucien.tete@mycable.ch – 079 282 63 08